

Fédération
de la Distribution
Automobile



Libéralisation des pièces détachées : le Gouvernement doit tenir sa promesse

Alors que l'Assemblée nationale commence à examiner le projet de loi Climat et résilience, un texte en partie consacré aux mobilités, la FEDA reprend son combat afin d'obtenir la fin du monopole de la distribution des pièces détachées automobiles détenu par les constructeurs.

Au nom des distributeurs de pièces détachées et des réparateurs automobiles et face à la hausse constante des coûts des réparations dont les Français sont victimes, la FEDA va interpeller dans la presse nationale le Gouvernement sur le respect de son engagement de mettre un terme à ce monopole, une exception française en Europe. A ce jour en effet, 80% du parc automobile européen bénéficie de la libre-concurrence.

Cette revendication répond à une nécessité plus large : celle de faire baisser les coûts de la réparation automobile en France. La hausse du prix des pièces détachées est continue : **+6% en 2019, après +2,4% en 2018 et +2,3% en 2017, soit +11% en 3 ans**. C'est pour mettre fin à cette situation que le Premier ministre Édouard Philippe avait présenté en mars 2019 une série de mesures destinées à redonner du pouvoir d'achat aux consommateurs. Il avait ainsi annoncé que le Gouvernement allait **mettre fin au monopole des pièces détachées automobiles**.

A ce jour, cet engagement n'est pas tenu ! Et pourtant, les constructeurs français sont ceux qui pratiquent les hausses les plus élevées d'Europe. Elles ont été de +11% en 2019 et +7% en 2020 pour PSA (plus forte hausse tous constructeurs confondus), de +13% en 2019 et +2% en 2020 pour Renault et de +8% en 2019 et +7% en 2020 pour Citroën DS.

Les mobilités du quotidien, enjeu central des préoccupations des Français, au cœur de l'explosion de colère des Gilets jaunes en 2018, méritent plus d'attention des pouvoirs publics. Dans le budget des ménages, les réparations absorbent une **part très importante des sommes consacrées à l'automobile (17,5%)**. Les pièces détachées à elles seules représentent en moyenne la **moitié** du coût d'une réparation.

Il reste très peu de temps dans ce quinquennat pour faire de la promesse gouvernementale une réalité. **La FEDA appelle donc instamment les pouvoirs publics à mettre en œuvre sans plus tarder l'ouverture à la concurrence des pièces détachées automobiles.**